

Résumé du rapport annuel de mise en œuvre du Programme opérationnel interrégional Massif central - 2015

L'Union européenne a pour objectif de favoriser une croissance « intelligente, durable et inclusive ». A l'échelle du Massif central, cela se traduit par un programme opérationnel interrégional doté de 40 M € de Fonds européen pour le Développement régional (FEDER) sur la période 2014-2020.

Depuis le 1er janvier 2014, le Groupement d'Intérêt Public interrégional pour le développement du Massif central (GIP Massif central) est l'autorité de gestion en charge de ce programme. Il regroupe les 6 Régions (avant fusion) concernées par le périmètre du Massif central défini par décret : Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Il a en charge la définition et l'animation du programme, la sélection des projets, la gestion et le suivi des subventions européennes accordées. Il travaille en étroite collaboration avec le Commissariat général à l'Egalité des Territoires (CGET) Massif central en charge de l'animation et de la gestion de la Convention de Massif, contrat de plan interrégional Etat-Région pour la période 2015-2020.

Pour la période 2014-2020, trois axes d'intervention sont ciblés : préserver et valoriser le potentiel des ressources naturelles du Massif central, concrétiser le potentiel économique de la filière bois et promouvoir les initiatives de nouveaux modes de développement portés par les territoires. En 2015, le GIP Massif central a attribué 7,04 M € de FEDER, soit 17.6 % de l'enveloppe disponible. Les projets financés visaient par exemple à préserver les prairies, les forêts anciennes et les tourbières du Massif central. Le FEDER Massif central a également accompagné la création d'un mécanisme permettant de financer la séquestration de carbone en forêt pour lutter contre le changement climatique, ou la recherche de nouveaux débouchés pour la filière bois. Les fonds européens ont permis de soutenir des actions innovantes en termes de services aux populations (culture, création d'activités économiques par exemple).



Forêt ancienne dans les Cévennes © GIP Massif central



Pleine nature : Parapente dans la Chaîne des Puys © GIP Massif

L'année 2015 a également été marquée par le lancement de plusieurs appels à projets, garants d'une dynamique couvrant tout le périmètre du Massif central et qui ont consommé à eux seuls près de 40 % du montant programmé. Dans le cadre de l'appel à projets pôles de pleine nature par exemple, 7 territoires ont été sélectionnés pour mettre en place une stratégie et des investissements adaptés aux attentes des touristes (Monts du Forez, Morvan, Gorges de l'Aveyron, Mont Aigoual, Pilat, Les Cheires, Montagne ardéchoise). Onze autres sont accompagnés sur un an dans leur démarche de structuration. L'appel à projets visant les grandes itinérances du Massif central a permis de financer des itinéraires tels que la Passa País (voie verte du Haut-Languedoc) ou le chemin de Stevenson.

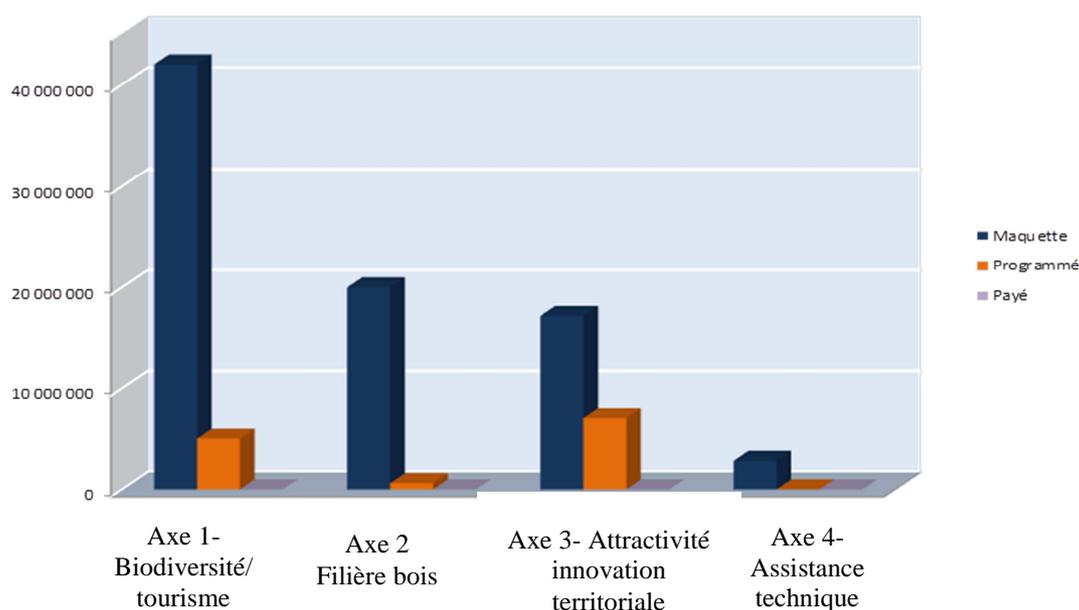
Enfin, la démarche collective d'appropriation des politiques d'accueil de nouvelles populations sur le Massif central a été soutenue via deux appels à projets. Ces politiques permettent de travailler avec les acteurs du territoire (institutions, entreprises, associations, propriétaires privés etc.) pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants. Il s'agit à la fois de faire connaître les offres de reprises d'entreprises ou d'exploitation que de convaincre des urbains (pour la plupart) de changer de vie en leur proposant des services coordonnés (logement, école, emploi etc.). 29 territoires dans toutes les régions du Massif central sont ainsi accompagnés par les fonds européens.



Politique d'accueil : Epicerie de village
©CGET

Etat de la programmation au 31/12/2015

Par axe



Global

■ maquette FEDER ■ programmation 2015

